L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 4 JUIN 1889. 62me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI. 4 JUIN 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Warren Homes, au coin des rues Plaisance et Chestnut, un lot de meubles de ménage.

Par Spear & Escoffier, coin Dauphine et Mathilda, une voiture à quatre roues charrette, deux jeux de harnais, un lot d'outils aratoires et 223 châssis de serre-chaude.

Le drainage à la Nouvelle-Orléans.

LA SITUATION APRÈS LE REJET DE LA TAXE.

Tous nos lecteurs connaissent l'issue de l'élection qui a eu lieu, dernièrement, à propos de la taxe proposée, en vue du drainage de la Nouvelle-Orléans. L'impôt de trois mills a été rejeté, aux applaudissements de ses adversaires. Nous ne voulons nullement critiquer la décision : à quoi bon? Il nous faut accepter de gaité de cœur ce que nous ne pouvons empêcher. Nous vivons dans une République où tout se fait par la majorité. Du moment que le corps électoral a parlé, nous sommes obligés d'accepter son verdict, puisqu'il est souverain. Ce qu'il a fait, lui seul peut le défaire.

Ce que nous devons, cependant, constater, c'est que les cris de triomphe des adversaires de la taxe n'ont pas duré longtems; le lendemain, ils étaient tout étonnés de leur victoire. Bon nombre en étaient désappointés; la masse en exprimait ses regrets; tous, ou à peu près tous, protestaient contre le sens que l'on donnait à leur vote; ils déclaraient qu'ils n'étaient pas opposés, en principe, à la mesure, et plus que jamais ils le déclarent encore. Ils comprennent la portée que peut avoir sur le reste de l'Union, une décision de cette nature; aussi se défendent-ils de toute opposition systématique. Le drainage est, d'ailleurs, d'une nécessité si évidente, que personne n'ose en combattre l'idée de sang froid que l'on peut affirmer que la taxe en question a plus de partisans, depuis son rejet, qu'auparavant.

Que s'est-il donc passé et que reproche-t-on au plan qui avait été proposé? Le voici, en quelques mots :

1. Le comité avait inclus le pavage dans le projet de drainage, s'il n'était, contre le premier de ces deux projets, certaines objections sur lesquelles il est inutile d'insister ici, attendu qu'elles sont présentes à presque tous les esprits. Qu'elles soient plus ou moins bien fondées en raison, c'est ce que nous ne discutons pas. Il suffit qu'elles soient une entrave à l'entreprise, pour qu'on les admette et que l'on fasse la division. Il faut, d'ailleurs, reconnaître qu'il y a des ordonnances qui pourvoient au pavage, qu'il existe un fond spécial pour cet objet.

2. La taxe de trois mills était trop élevée—ce qui est fort possible pour une bonne partie des contribuables. S'il est possible de faire une œuvre convenable avec une somme moins forte, qu'on baisse la surtaxe; rien de plus naturel.

3. On n'avait pas soumis aux votants un plan arrêté des travaux, et les électeurs ne voyaient pas, clairement ce qu'on leur demeurait pour leur argent. Nous avons déjà répondu à cette objection; tout le monde sait qu'il existe des plans, nombreux et bons; qu'il n'y a même, entr'eux, que l'embarras du choix. Qu'on en adopte donc un, avant l'élection prochaine, personne ne s'y oppose. Quel qu'il soit, pourvu qu'il soit adopté sans parti-pris, pour le bien public, en dehors de toute préférence ou de toute antipathie personnelles, il sera, certainement, soutenu par le public, en général, par la Presse, en particulier, et l'ABEILLE ne sera pas la dernière à lui prêter son appui; elle n'a pas cessé, depuis plusieurs années, de réclamer, pour la ville, un bon système de drainage, d'où qu'il vienne et quelle que soit la personne qui le présente.

4. L'association qui s'était mise à la tête de l'œuvre et en eût eu la direction, n'avait aucun caractère officiel; elle n'était pas basée sur les principes de la Démocratie, qui veut que tout se fasse par élection. On s'était basé sans objection contre la composition du comité; il ne comptait que des membres on ne peut plus honorables, qui ont donné des preuves effectives, palpables, de leur dévouement, depuis nombre d'années. Il en est parmi eux qui, depuis longtemps, versent, chaque année, comme membres de l'Association Sanitaire Auxiliaire, des sommes assez considérables pour assurer l'irrigation de nos rues. Mais la question d'inconstitutionnalité est évidente. Puisque l'on insiste sur le choix des membres du comité par voie d'élection, que l'on convoque les électeurs à cet effet.

Parmi les propositions qui ont surgi, depuis ce rejet, il faut citer celle de M. Edward Booth, un des hommes qui se sont le plus ardemment occupés des intérêts de la Nouvelle-Orléans; elle est la première en date, et ce n'est pas la première fois que, dans des questions de ce genre, il a eu le courage d'attacher le grelot. Le plan qu'il présente a été déjà l'objet de nombreux commentaires. Nous allons les reproduire un à un.

M. Booth propose la nomination d'un comité de 11 membres ainsi composé: un représentant de la population de couleur; un délégué de l'association des "Builders and Mechanics"; un délégué de la Chambre de Commerce; un de la Bourse au coton; un de la Bourse au sucre et au riz; un de l'Association du Barreau; un des "Trades Assembly"; deux membres du Conseil de Ville; enfin le Maire et le commissaire des travaux publics, tous deux ex-officio.

Que l'on puisse critiquer ce choix en lui-même, nous ne le croyons pas; seulement, le plan tombe dans le même défaut que l'Association précédente; le comité de 11 ne serait pas non plus le produit du suffrage universel. Puisque c'est une des objections qui ont fait échouer le premier projet, il ne faut pas la provoquer de nouveau. Nous ne discutons pas à notre point de vue; nous nous bornons à reproduire ce que nous avons entendu répéter, cent fois, depuis trois ou quatre jours.

L'honorable M. Booth propose, ensuite, de baisser la surtaxe de 2 à 1 "mill." Que la diminution soit nécessaire, personne n'en doute; c'est, à notre avis, le seul moyen d'obtenir un vote favorable. A quoi bon se heurter contre un obstacle que l'on sait insurmontable? Rien de mieux jusqu'ici. M. Booth estime, avec raison, que le "mill" doit produire, bon ou mal an, $125,000, somme que, comme tout le monde, il reconnaît insuffisante, pour pouvoir convenablement les travaux. Afin d'arriver au chiffre de $200,000, il demande à la Ville de contribuer à la dépense annuelle jusqu'à concurrence de $75,000—le tout, tiré de son fonds de réserve—et il cite les ordonnances en vertu desquelles cette somme peut être prélevée—un homme qui connaît à fond les affaires de la Nouvelle-Orléans. On lui objecte, pourtant, que la métropole est bien obérée; qu'elle a beaucoup de peine à faire face à ses obligations; qu'il lui est souvent impossible d'accomplir les travaux les plus indispensables, qui restent, alors, en arrière. Est-il bien sûr qu'elle trouvera toujours, dans sa caisse, la somme voulue? et si les coffres sont vides, et le montant n'est pas versé régulièrement, comment se nourriront les travaux? L'objection que nous reproduisons a une valeur incontestable; aussi d'autres proposent-ils de ne baisser la surtaxe que de moitié, et de l'établir sur le taux de 1 mill 1|2.

On suggère aussi l'idée de convoquer les contribuables pour l'élection d'un commissaire pour chaque district. On voterait, en même temps, la taxe. Aux sept commissaires ainsi élus, seraient ajoutés, ex-officio, le maire, le Commissaire des travaux publics et trois, quatre ou cinq membres du Conseil de ville. Ces onze, treize ou quinze commissaires seraient soumis à la caution. Quant aux vacances, s'il en survenait au cours de l'exécution des travaux, elles seraient remplies par l'élection, comme auraient été nommés les membres à remplacer.

Tel est, à peu près, aujourd'hui, l'état de la question. Nous ne faisons, ici, que l'office de "reporter". Tout ce que nous demandons, ce que demande, avec nous, la masse de la population, c'est qu'on résolve le problème, qui est moins insoluble qu'on ne le pense, et que l'on ne retarde pas, indéfiniment, une entreprise que tout le monde considère, à juste titre, comme indispensable, comme une œuvre de salut public. Quant au plan et aux devis des travaux, c'est l'affaire des ingénieurs; nous sommes forcés de nous en rapporter à leurs connaissances. Il faut savoir ignorer ce que l'on n'a pas appris, et reconnaître le prix d'études que d'autres ont faites.

En tout cas, il nous faut le drainage, et un bon drainage—de la Nouvelle-Orléans. De quelque part qu'il vienne et à quelque prix que ce soit, il est nécessaire et nous réussirons à l'obtenir plus tôt, peut-être, que ne le pensent les plus incrédules.

Cette infection scrofuleuse dans votre sang peut être entièrement expulsée par la Salsepareille d'Ayer.

Le journal "L'Abeille de la Nlle-Orléans" est mis gratuitement à la disposition des visiteurs de l'Exposition Universelle de 1889 à Paris, au bureau des Renseignements Commerciaux, à la Section des Colonies françaises, Kopiandge des Invalides.

LOUISIANE.

Le Weekly Louisiana Review, Nouvelle-Orléans, du 29 mai :

La *Gazette* d'Amite City dit :

On nous affirme qu'une fabrique de conserves va s'établir dans la colonie Roseland. Il se fait beaucoup d'améliorations dans Amite City.

MM. Lawson et Melis, de Hammond, ont expédié 800 livres de laine, cette saison.

A Hammond, il s'élève bon nombre de nouvelles résidences.

On en a expédié, dans la semaine qui vient de s'écouler, 158 boisseaux et 20 litres de fraises.

—Le correspondant du *World*, de New York, était à Hammond, il y a quelques jours; il a été étonné des progrès rapides de ce nouveau village. On y va bâtir un hôtel de ville sur les plans d'un architecte de la Nouvelle-Orléans.

—Le *Reporter*, de Jennings, paroisse Calcasieu, a reçu des échantillons d'avoine, qui, dit-il, doivent rapporter de 25 à 40 boisseaux l'acre.

Le même journal, parlant du verger du juge Blair, dit qu'il y a remarqué trois variétés d'olives, trois de grenades et 14 variétés de figues. Le juge Blair a aussi semé de la cassave, du manioc, un aliment de beaucoup de valeur. Le juge a 300 figuiers qui rapporte'nt considérablement, cette année, et beaucoup d'arbres fruitiers venus du Japon.

Le "reporter" du même journal a vu, dans le jardin de M. Burt, du trèfle qui avait trois pieds de haut.

M. Jas. Maund a fait de fortes expéditions de foin.

—A Monroe, paroisse Ouachita, le total des récoltes et des expéditions faites par la Compagnie de Pontons, de cette localité, s'est élevé à 47,644 balles. On a comprimé 24,098 balles.

—On lit, dans le *Bulletin*, de Monroe :

La pose des rails sur la ligne Houston, Central Arkansas et Northern est arrivée à 15 milles au-dessous de Monroe; les travaux, dans la division nord, entre Monroe et West Range, avancent rapidement.

—Le *Town Talk*, Alexandrie, paroisse Rapides, dit que M. Wm. Hill a expédié, la semaine dernière, 780 boisseaux de pommes de terre. Il y en avait qui pesaient jusqu'à 1 livre 1|4 onces.

M. Julius Lévin va aggrandir sa scierie située au haut de la localité; il va y ajouter de nouvelles machines, le chiffre de ses affaires grossissant, tous les jours.

—Le *Citizen*, de Coushatta, paroisse Rivière Rouge, annonce, que dans toute la paroisse, les récoltes sont superbes; elles sont fort avancées pour la saison.

—La *Gazette*, de Mauepas, paroisse Livingston, rapporte que les forêts sont en feu dans une partie de cette paroisse.

—Le *Caligraph*, de Ruston, paroisse Lincoln, dit que les propriétaires, les habitants, sont possédés de l'idée de perfectionner leurs bestiaux, leurs porcs, entr'autres; ils font venir des Jerseys en nombre et à grands frais; c'est, évidemment, une contrée propre à l'élevage.

—Le *Journal*, de Madison :

Si nous en croyons les rapports qui nous parviennent, les travaux du chemin de fer de la Vallée du Mississippi vont bientôt commencer parmi nous. Toutes les formalités nécessaires ont été remplies. Le chemin aura, sous peu, atteint notre localité.

—Dans la paroisse Richland—dit le *Beacon*—la compagnie du chemin de fer Vicksburg, Shreveport & Pacific est en train de jeter un pont sur la rivière Bœuf.

Les récoltes de coton sont très belles dans cette paroisse.

—Le *Clarion*, de Mulhouse :

Le corps des ingénieurs du chemin de fer New Orleans, Northern & Shreveport est en train d'en faire le tracé, entre Rayville et la ligne de l'Arkansas. Les ingénieurs atteindront, bientôt, Bastrop, lundi probablement, ils auront achevé leurs travaux avant le 1er juin. L'ingénieur en chef est enchanté de la marche des travaux, qui sont faciles.

—L'*Entreprise*, de Natchitoches, dit que les récoltes de la paroisse de ce nom promettent beaucoup. Celle des fruits sera exceptionnellement abondante. Les prunes mûrissent déjà. On commence à en manger, à Natchitoches.

—Le *Bulletin*, de Marthaville, dit que la population de cette localité a augmenté de 12 pour cent, en moins de quinze jours; aussi, bâtis-on de tous les côtés. On entend, partout, le bruit des machines à vapeur.

Il va s'y établir une scierie et une fabrique de meubles.

Le Sugar Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 1er juin :

Nous lisons, dans le *Town Talk*, d'Alexandrie, paroisse Rapides :

Le coton a belle apparence dans notre paroisse, mais les nuits froides retardent la pousse, qui est plus lente qu'elle ne le devrait l'être.

Le maïs n'a pas encore souffert de la sécheresse, dans la paroisse Rapides, mais les fermiers de différentes régions nous ont dit que, s'il ne pleut pas d'ici à quelques jours, le maïs se ressentira du manque d'humidité. Tous les voyageurs nous affirment que la canne, le coton, le maïs et les autres produits de la terre sont en meilleur état, dans Rapides, que dans les autres parties de l'Etat.

—L'*Interim*, de St-Jacques :

Découragés de tous les tracas que leur occasionnent la sécheresse et la baisse du fleuve, plusieurs planteurs riziers ont abandonné leur récolte. Nous citerons, entr'autres, M. Louis Duhon.

Nous apprenons qu'il va quitter St-Charles, où il avait entrepris de faire une récolte, et qu'il revient parmi nous. De nombreux planteurs ont perdu tout espoir de faire quelqu'argent, cette année. Ils s'estimeront fort heureux de pouvoir joindre les deux bouts. On croit que la récolte de 1889, qui promettait tant, au commencement, ne dépassera pas 300,000 sacs. On a abandonné plus de 6000 acres qui avaient été soigneusement travaillés et ensemencés, à cause de la dépense qu'exigerait l'irrigation des champs.

—A Crowley, M. W. W. Duson a battu son avoine; il en a engrangé 1100 boisseaux de première qualité. Le champ récolté se compose de vingt-trois acres. Eu égard à la sécheresse, on doit regarder cette récolte comme très belle. La terre n'avait jamais été engraissée.

—Nous continuons à dresser la liste des améliorations qui se font dans nos sucreries de la Louisiane.

M. Amédée Levert, paroisse Iberville, culture du riz, une chaudière.

M. Maurice Hanlon, habitation Eureka, paroisse Iberville, deux nouvelles chaudières, pour une machine à vapeur, et quatre brûleurs de bagasse.

Succession O. Beirne, habitation Orange Grove, paroisse Ascension, trois bouilloires à double tuyau; habitation Clarke, à la même succession et même paroisse, six bouilloires de même dimension pour brûleurs de bagasse.

Sciere Lock, Moore et Cie., Lac Charles, changements de cinq cylindres dans les bouilloires.

Un chaudière pour le Steamship Fox, Pascagoula.

John F. Hoffman, habitation Charlotte, paroisse Ibérie, 2 chaudières.

MM. Bourgeois et Stoneaker, habitation St-Maurice, Pointe Coupée, 4 nouvelles bouilloires.

Tous ces travaux sortent de la maison John Ward, qui a fait pour $18,000 de bouilloires, cette année.

Des ateliers de MM. G. et J. O'Rourke, auprès des ateliers de M. Charles Ferilliat qui fait, par jour, 2500 barils, par heure de riz, et touchant à la fabrique de la compagnie dite "Gulf Wire Mill" qui fait de six, à dix tonnes, par jour de fils de fer barbelés, sont sortis les objets suivants :

Habitation Ingleside, Points-Coupée, 3 bouilloires de 16 sur 42.

M. Jos. Hymel, habitation Hymelia, St-Charles, 2 bouilloires neuves de 16 sur 32.

M. Louis LeBourgeois, habitation Belmont, St-Jacques, 2 grandes bouilloires de 30 sur 42.

M. E. M. Rusha, habitation Old Hickory, Iberville, une bouilloire portative et une machine à vapeur, système Aultman et Taylor.

M. Jas. Davis, Madisonville, une chaudière pour remorqueur.

MM. Patout frères, Ibérie, chaudière de 28 sur 42.

MM. Cage et Daspit, scierie, Terrebonne, chaudière de 30 sur 42.

—MM. W. H. Chaffe et Co., habitation Woodlawn, paroisse St Jean-Baptiste, quatre chaudières.

MM. Chaffe et Powell, une chaudière.

M. C. E. Spence, Passe Christian, scierie, deux chaudières de 26 sur 42.

Compagnie de Fourneaux, Covington, St-Tammany, une chaudière, même dimension.

Deux chaudières pour des navires de l'Amérique du Sud.

Le tout, sans compter une foule de travaux du même genre, maintenant en cours d'exécution, et une grande quantité de réparations.

—Les statistiques faites par le prof. Dodge, du Département de l'agriculture, relativement aux pertes des animaux de fermes qui ont eu lieu, l'an dernier, donnent l'évaluation suivante des animaux dans l'Etat de la Louisiane.

Il y a dans l'Etat :

Chevaux, 122,206; il en a été perdu 2078, ou 1,7 pour cent.

Bêtes à cornes, 450,804; perdu, 15,327, ou 3,4 pour cent.

Moutons, 116,244; perdu, 5463—soit 4,7 pour cent.

Porcs, 631,203; perdu, 56,808—soit 9 pour cent.

L'agent du département pour la Louisiane, dit : L'état du bétail est très satisfaisant pour le moment; il est considérablement au-dessus de la moyenne, à cette époque de l'année.

Les pâturages sont été plus en retard qu'à l'ordinaire, mais le temps est maintenant plus favorable à la végétation.

L'état sanitaire général est excellent.

—L'anthrax a régné assez longtemps sur les animaux, les chevaux, les bêtes à cornes, mais sous une forme assez bénigne.

On a aussi signalé des cas de morve; mais on a arrêté immédiatement l'épidémie, en tuant les animaux atteints.

Les moutons sont plus sains qu'à l'ordinaire. La mortalité a été faible.

On a parlé aussi du choléra sur les porcs, mais il y a eu peu de cas et la mortalité n'a été, sur les animaux atteints, que de 40 à 60 pour cent.

—Lundi dernier, meeting enthousiaste, à la Nouvelle-Ibérie, pour s'occuper de la grande question du passage de la prochaine ligne de chemin de fer Houston, Central Arkansas et Northern. Tous les hommes d'affaires de la ville et du voisinage y assistaient. La réunion était présidée par l'hon. Jos. A. Breaux, président de la Banque de la Nouvelle Ibérie et surintendant de l'Enseignement d'Etat.

M. F. M. Welsch, après avoir fait ressortir, pour la Nouvelle-Ibérie, pour les planteurs des environs, l'avantage du passage du chemin, a présenté une résolution qui a été adoptée. Conformément à cette résolution, un comité a été nommé pour rédiger les résolutions qui seront soumises aux directeurs du chemin. Ces directeurs sont invités à venir à la Nouvelle-Ibérie afin d'étudier le terrain, pour juger des ressources de la ville et des avantages que trouverait la ligne à passer par la localité.

Les grèves en Allemagne.

La grève allemande n'atteignant pas nos intérêts, nous n'avons qu'à la regarder avec attention—dit un grand organe de Paris. Il nous est cependant permis de constater que la République française, malgré les libertés presque absolues dont nous usons en toutes choses, malgré l'instabilité du pouvoir, a le bonheur de ne pas connaître les agitations dont nos voisins souffrent et s'inquiètent. Nous faisons tranquillement notre Exposition, nous travaillons de tous côtés, tandis que les soldats allemands veillent, l'arme chargée, devant les puits abandonnés et les usines désertes. Ce n'est pas que nous n'ayons connu ces conflits entre le capital et le travail, en France. Mais, sans parler des libertés politiques qui sont souvent une soupape de sûreté, dans notre pays riche et d'humeur conciliante, ces conflits perdent de leur âpreté et deviennent de plus en plus rares.

La plupart des socialistes français ont reconnu d'eux-mêmes que la grève était un moyen de lutte barbare, qui ne profitait à personne, en dernier ressort, si ce n'est aux étrangers. L'exemple des maux dont souffre l'Allemagne suffirait à faire entrer cette sage opinion dans les esprits. Nous devons pourtant, dans cette explosion de guerre sociale, trouver une leçon.

La Révolution française a brisé l'ancienne organisation du travail, despotique, mais offrant des garanties comme tout ce qui est organisé. Elle a remis en liberté le travailleur manqué, débarrassé du joug étroit des maîtrises et corporations. Mais, en le faisant libre, elle l'a isolé.

Il reste à continuer l'œuvre de la Révolution qui, en rien, n'est fini, par l'association des travailleurs, l'accession au crédit et à la participation des bénéfices. Or, cette immense révolution, elle se fait petit à petit, pacifiquement, grâce uniquement peut-être au caractère français, qui ne résiste pas aux idées justes. L'ouvrier français gagne sa vie : il voudrait arriver à plus de bien-être, ce qui est naturel. Au lieu de s'élever contre ce désir, le patronnat français aide à son accomplissement.

Plus d'une grève a été évitée par l'entente entre les ouvriers et les patrons, ceux-ci ne dissimulant rien de leur situation et faisant toucher du doigt aux ouvriers le point précis où l'augmentation du salaire de la main-d'œuvre amènerait la ruine de l'industrie. Il n'est pas impossible de voir, comme prochain, le temps où il n'y aura plus chez nous, à proprement parler, ni patrons ni ouvriers, mais des associés donnant à une même entreprise des apports d'ordre et de valeurs divers. Et s'il ne nous est pas permis de nous réjouir de voir, ailleurs, les questions sociales créer des haines politiques, il nous est bien permis de nous féliciter de voir, chez nous, les libertés politiques calmer l'irritation des questions sociales et en préparer la solution.

LES PAYS-BAS.—LA RÉORGANISATION DE L'ARMÉE.—Les Pays-Bas vont entrer dans le mouvement qui, depuis quelques années, entraîne toutes les nations européennes. La commission royale chargée d'étudier la réorganisation de l'armée vient de terminer ses travaux. Elle conclut à l'augmentation des effectifs et à la constitution d'une réserve. C'était le seul peuple qui fût resté jusqu'à présent étranger à la paix armée que M. de Bismarck fait peser sur l'Europe. *Quesnay! tonfon!*

Finances républicaines, en France.

Nous lisons, dans la *République Française* :

Comme elle le fait tous les ans, la réaction est venue déclarer, à propos du budget de 1890, que la République est la régime du gaspillage et de la ruine, que les charges sans cesse accrues ne suffisent jamais aux dépenses, que les impôts ne rentrent pas, que le Trésor montre de tous côtés des lacunes et des trous affreux, et qu'en définitive, sans rémission possible, nous allons tomber dans le gouffre.....

La thèse était plus difficile à soutenir cette année, en présence des plus-values incontestables et de la prospérité générale que la République révèle à tous les yeux par des preuves si éclatantes. C'est une gageure de représenter aujourd'hui la France en détresse et pliant sous le faix. Les Iroquois eux-mêmes ne le pourraient croire. Mais quel jeu ou quel paradoxe a pu jamais faire reculer la bravoure de M. de Lamarzelle et l'ingéniosité de M. Amagat?

La réaction sait, d'ailleurs, qu'on est ordinairement bien venu à dire au monde qu'il paie trop pour les services qu'il reçoit. La tactique est agréable à demander toujours des diminutions quand on discute les recettes et des augmentations quand on discute les dépenses. On a bâti là-dessus de bien jolies candidatures. Que le système soit contradictoire, que la prétention soit destructive de tout bon ordre des finances et de toute vie possible de l'Etat, qu'importe à la réaction? C'est un double plaisir, puisqu'il s'agit précisément de mettre à mal la République et de tromper l'électeur par des chimères.

M. Burdeau, dans son remarquable discours, s'est amusé à faire voir, avec beaucoup de politesse, jusqu'où les Droites monarchiques avaient, sur ce point, poussé le manque de scrupule. Depuis une dizaine d'années, en comptant avec les plus grandes précautions, en éluguant tous les doubles emplois, on découvre que l'opposition a demandé des augmentations de dépense permanente qui s'élèveraient à environ 260 millions de francs, si les majorités républicaines n'avaient pas défendu la bourse des contribuables contre ces intrépides dépenseurs!

Mais vient-on à regarder du côté des recettes, on découvre que l'on a proposé de les diminuer de 23 millions sur les patentes, un autre de 47 millions sur l'impôt foncier, un troisième de 50 millions sur les mutations d'immeubles, un quatrième de 15 millions sur les effets de commerce, un cinquième de 25 millions sur les tabacs, et M. des Rotours, à lui tout seul, de près de 50 millions sur les cafés et les sucres!—Oh! les braves gens!—Si bien que la Droite voulait diminuer les recettes de l'Etat de 332 millions par an, en augmentant d'autre part ses dépenses de 250 millions par an, soit au total un bon et brave déficit de 600 millions plus ou moins! Je crois en effet qu'à ce compte le gouvernement ne pourrait plus vivre et le pays pas davantage, si les majorités républicaines, encore une fois, n'avaient mis à la raison ces prodigieux comptables des deniers publics qui nous avaient posé le problème d'augmenter toujours les dépenses en diminuant toujours les recettes!

Ce n'est qu'un passage intéressant dans le discours du rapporteur général, si plein de faits, de chiffres et de raison, mais on aime à le relever, parce qu'on y voit en raccourci la méthode constante de la réaction : elle a toujours tendu à amener la République à l'impossibilité de vivre.

Dans son argumentation de fond, M. Burdeau a démontré que le gouvernement républicain avait rétabli au budget ordinaire toutes les dépenses extraordinaires, sauf celles de la guerre; qu'il avait fait disparaître les crédit supplémentaires, — deux révolutions dans le budget, deux réformes financières fondamentales que la Droite a été incapable d'accomplir quand elle tenait le pouvoir; — qu'il avait réduit les dépenses de 70 millions, qu'il n'avait pas créé un seul impôt nouveau, qu'il percevait les recettes avec une régularité, une facilité qui ne se voient dans aucun autre pays en Europe, et que, tout naturellement, comme conséquence de cette situation, le crédit de la République française avait atteint le niveau le plus élevé où l'on ait touché jusqu'à présent et en France et ailleurs. La Droite peut faire rage tout à son aise. L'éloquente démonstration du rapporteur général ne sera pas ébranlée.

ALLEMAGNE.—LES COMMERÇANTS ET LES INDUSTRIELS ALLEMANDS A L'ÉTRANGER.—Le conseil des Anciens du commerce berlinois a délibéré sur la fondation d'une Association tendante à multiplier le nombre des commerçants et des industriels allemands établis à l'étranger; le conseil a résolu de demander à un certain nombre de Sociétés d'économistes et d'Associations commerciales si elles seraient disposées à s'unir à lui pour émettre un appel dans le sens indiqué.

Cette infection scrofuleuse dans votre sang peut être entièrement expulsée par la Salsepareille d'Ayer.

D'AQUIN—Décédée, hier soir, à onze heures, ALICE D'AQUIN à l'âge de 15 ans. Les amis et connaissances des familles D'Aquin et S. Maspéroz sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures p. m. de sa dernière résidence No 221 rue du Camp.

ST-BLANCAT—Décédé, à l'âge de 75 ans, JEAN ST-BLANCAT, natif de France. Les amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. précises. Le convoi partira de l'enseignure Ste-Anne et Marais.

De la part de F. Colomes.

THIERRY.—Décédée, hier matin, lundi 3 juin 1889, à 8 heures du matin, Mme VVE J. H. THIERRY, âgée de 79 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille et de son fils, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin (MARDI), à 10 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, soucoupe des rues Royal et Derbigny.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

Chambres garnies au No 40 rue Dauphine.

21 mars—

PERDU—Un billet à ordre, daté du 9 février 1870, fait par Camille Zeringue, par un agent d'origine mineur, Jan Fo tuné Zeringue, pour $34,000, portant 10 pour cent d'intérêt par an à partir de la date, payable le 1er octobre 1870, et renouvellable conformément à la charte de la Banque des Citoyens. Une récompense de $10 sera payée sur remise du dit billet à la Banque des Citoyens. 4 juin—2f

Avis officiel.

Bureau du Shérif Civil.
De la paroisse d'Orléans,
Nouvelle-Orléans, 3 juin 1889.

L'ATTENTION DE TOUTES LES PERSONNES ayant des cafés ou autres établissements où se débitent des liqueurs, est appelée sur la section 2e de la loi 114 de la session extraordinaire de 1877, qui est ainsi conçue :

"Il est de plus décrété, etc., Qu'il sera du devoir de chaque assesseur, enregistreur et shérif ou commissaire d'élection, le jour de l'élection, de faire fermer tous les salons de rafraîchissements, établissements où on donne à boire, débits de liqueurs et autres lieux où il se vend des liqueurs au verre, situés dans un rayon de deux milles autour d'un bureau d'élection quelconque; ils devront aussi faire arrêter et emprisonner, jusqu'à la fermeture des dits bureaux de polls, toute personne qui refusera de fermer les établissements ci-dessus où se débitent des liqueurs quand celui-ci en aura reçu l'ordre. Toute personne vendant secrètement ou autrement, ou livrera, le jour de l'élection, un liquoreur enlevant au verre, à la bouteille ou au gallon, dans un rayon de deux milles autour d'un bureau d'élection quelconque, se rendra coupable d'un délit punissable et, après condamnation, sera passible d'une amende de $50 au moins pour chaque délit distinct."

Tout propriétaire de café ou autres établissements où se débitent des liqueurs et auquel s'applique la section ci-dessus, est enjoint de tenir les dits établissement fermés pendant la durée de l'élection qui doit avoir lieu dans le Nouvelle District Représentatif, Neuvième Ward de la paroisse d'Orléans, le MARDI, 4 juin 1889, et de se conformer strictement à la loi ci-dessus.

CHS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et ex-officio recenseur (returning officer) dite paroisse d'Orléans.

GEORGE W. FLYNN,
Enregistreur de la paroisse d'Orléans.
4 juin—1j

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'impureté du Sang, une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs résultats fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proclament de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1; 6 flacons, $5.

UNE personne de couleur, très honorablement connu, et ayant beaucoup voyagé, désirerait accompagner une famille au Nord ou en Europe. Elle fournira les meilleures recommandations. S'adresser 359 Dauphine, 2me district. 2 juin—10f

Avis.

La raison sociale connue comme St-Cyr Fourcade & cie., avant cessé par limitation, M. J. F. Belou l'associé sortant, continuera les affaires de l'ancienne maison sous son propre nom.

J. F. BELOU,
2 juin—3f Encoignure Canal et Remparts.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1889.

A partir de ce jour, MM. Walter Scott, L. Henri Pouraine et Allen F. Godat ont un intérêt dans mes affaires, qui, à l'avenir, se feront sous le nom de "A. A. Woods & Cie."

A. A. WOODS.
1er juin—3f

FRANK D. CHRÉTIEN. HUGH S. SUTHON.

CHRÉTIEN & SUTHON,
AVOCATS,
104 rue de la Commune, près Camp,
(Au dessus de la State National Bank.)
Nouvelle Orléans, Lne.
2juin—7f

Association de la Librairie Artistique et Scientifique Tulane—Salle : No 30 rue Carondelet.—Les classes gratuites de dessin durant les mois d'été, supplémentaires aux classes du soir Tulane, commenceront sous les auspices de l'Association Artistique et Scientifique Tulane le LUNDI SOIR, 10 juin, aux salles de l'Association, No 30 rue Carondelet. Les messieurs suivants des Classes Tulane ont offert leurs services comme instructeurs: MM. Wm. G. Trimble, Geo. E. Payne, C. J. Garcia, H. Z. E. Perkins, W. J. Galan, H. Zander. Tous ceux qui désirent profiter de cette occasion, peuvent le faire en envoyant leur adhésion à l'adresse ci-dessus. 2 juin—

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company et New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
J. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUYZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT,
JULES TUYES, H. LABOUISSINI,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.

24 fév '89—1an.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

Liquidation.

M. J. Cerveau, No 63, rue Royale, a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses clientèles que, se retirant des affaires, tout son stock de chaussures sera vendu jusqu'à entière liquidation. A des prix excessivement réduits.

A vendre :

Les installations et tout le matériel seront vendus et la maison sera louée à des conditions très libérales.

Excellente occasion pour quelqu'un qui voudrait s'établir dans ce genre d'affaires.

Pour plus amples renseignements s'adresser sur les lieux, No 63 rue Re, ale.

29 mai—1 sem.

PIANOS — DE — PLEYEL — CHEZ — Louis Grunewald & Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payable